

Envoi par courriel et par courrier

Québec, le 8 juillet 2013

Monsieur Peter W. Murphy
Conseiller en design urbain
Division du design, de l'architecture et du patrimoine
Service de l'aménagement du territoire
Ville de Québec
295, boulevard Charest Est
Québec(Québec) G1R 4S9

**Objet : Projets d'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain
entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec**
Questions complémentaires du 8 juillet 2013 (DQ3, n^{os} 1 et 2)

Monsieur,

À la suite des audiences publiques sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir les renseignements complémentaires qui suivent :

Question 1

Le Plan vert, bleu, blanc

Sur la page Internet consacrée au Plan vert bleu blanc de la Ville, il est précisé que : « *Le Plan vert, bleu, blanc, bonifié à la suite d'une consultation publique, sera soumis au conseil municipal pour adoption en juin 2010. Un plan d'action sera ensuite élaboré.* » (www.ville.quebec.qc.ca/environnement/urbanisation/plan_vert_bleu_blanc.aspx)

- A. Le document « PROJET – Plan vert bleu blanc » que l'on trouve sur le site de la Ville correspond-il à la version finale du Plan ?
(www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/consultations_publicques/pvbb/docs/projet_pvbb.pdf)
- B. Sinon, pourriez-vous déposer à la commission la version finale du Plan vert bleu blanc adoptée par la Ville. Pourriez-vous aussi déposer le plan d'action qui s'y rattache.

Question 2

Anciennes « charcottes »

Lors des audiences publiques sur l'aménagement de la promenade Samuel-de-Champlain phase 3, il a été mentionné à quelques reprises la présence de deux anciennes « *charcottes* ».

- A. Est-ce que la ville de Québec a le projet de mettre en valeur ces deux anciennes « charcottes » (côte de Sillery et la coulée St-Denis) ?

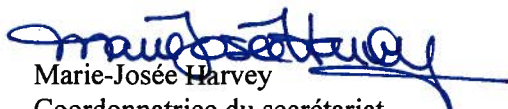
Si oui, quand ? Et à quel coût?

- B. Pourriez-vous localiser ces deux « charcottes » sur une carte.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **9 juillet, 16 heures**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission